

Visite du président de la République sur le lieu du sinistre de Lambaréné

Ali Bongo au chevet des victimes

Martina ADA METOULE
Lambaréné/Gabon

Un mois après la violente tornade qui a fait des ravages dans le chef-lieu du Moyen-Ogooué, le chef de l'Etat est allé, hier, manifester son soutien aux victimes. Parmi celles-ci, l'école de Moussamoukougou qui a perdu son toit. Face à cette situation, le numéro un gabonais a ordonné le lancement immédiat des travaux de reconstruction.



Photo : Glidas Roméo Mouniémou

Le chef de l'Etat a également rassuré les élèves quant à la normalisation prochaine de la situation.



Photo : Glidas Roméo Mouniémou

Le président Ali Bongo Ondimba, échangeant avec le patron de la Croix-Rouge Dr Obiang Patrick, sur le site de l'école sinistrée.

LAMBARENE a accueilli le président de la République hier en milieu de matinée. Dès son arrivée, Ali Bongo Ondimba a ouvert les travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'Association des maires du Gabon présidée par Rose Christiane Ossouka Raponda, par ailleurs édile de Libreville. En début d'après-midi, le numéro un gabonais est allé manifester sa compassion aux sinistrés de la tornade du 17 février dernier. Une colère de dame nature qui a fait plusieurs victimes parmi lesquelles

l'école publique de Moussamoukougou. Sur place, Ali Bongo Ondimba a pu constater de lui-même les dégâts occasionnés, non sans se préoccuper de la situation dans laquelle se trouvent apprenants et enseignants. Malgré leur désormais difficiles conditions d'apprentissage, c'est avec sourires et chants de bienvenue que les élèves de cet établissement scolaire ont accueilli le chef de l'Etat qu'accompagnait le ministre de tutelle Florentin Mousavou et son délégué Janvier

Nguema Mboumba, quelques-uns de ses collaborateurs et, des chefs d'entreprise. A cette occasion, Ali Bongo Ondimba a laissé éclater sa colère face à la qualité des travaux de ladite école qu'il a mis sur le compte des travaux mal exécutés au départ. "Ce que l'on peut constater ici, c'est que cette catastrophe arrive parce que certainement il y a eu un problème au niveau de la construction. C'est-à-dire que les choses n'ont pas été bien faites", a-t-il indiqué sur un ton de désolation. Fort de

ce constat, il a instruit le ministre de l'Education nationale, la tutelle, de réaliser un audit sur l'établissement victime mais également, sur l'ensemble des "bâtiments scolaires". Car, a estimé le chef de l'Exécutif, "aujourd'hui, il faut que les normes de construction des écoles soient respectées, qu'elles soient les mêmes partout. Parce que ce genre de dégâts, on peut les éviter. Pour des bâtiments bien construits, on peut empêcher cela". Soucieux de la sécurité et du devenir des élèves, le numéro

un gabonais a dit être conscient de l'environnement dans lequel devrait évoluer la jeunesse scolarisée. A ce titre, il a laissé entendre que l'éducation s'inscrit dans son programme. Celui de fournir d'importants efforts pour "recentrer d'abord l'école qui est le pilier du développement du Gabon de demain". En clair, c'est le sens de la visite du président de la République en terre migovéenne. Apporter non seulement son soutien, a-t-il dit, mais d'avantage montrer sa détermination à veiller à ce que de tels

actes ne se reproduisent plus dans le futur. Il convient d'indiquer que l'école publique de Moussamoukougou touchée par la tornade a été construite en 2000. Elle compte cinq cents élèves avec vingt-deux enseignants. A ce jour, avec plus de quatre salles de classe détruites, l'établissement fonctionne désormais à mi-temps. Le directeur et le corps enseignant font de leur mieux pour terminer le programme de l'année scolaire malgré les difficultés.

Exclusion au PDG

Bilie-By-Nze motive la décision

O'. N. & SM
Libreville/Gabon

AU cours de sa conférence de presse de mercredi, le Porte-parole du gouvernement, par ailleurs membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), Alain-Claude Bilie-By-Nze n'a pas pu éviter les questions relatives à la situation actuelle au sein du parti au pouvoir. Qu'il s'agisse de l'absence de Guy Nzouba Ndama au congrès extraordinaire de samedi, que de l'exclusion des députés Chambrier, Menga M'Essone et Ignoumba. Interrogé sur l'absence du président de l'Assemblée nationale au récent congrès, le Porte-parole du gouvernement s'est voulu un peu lapidaire : «Je ne suis pas le porte-parole du président Guy Nzouba Ndama. Vous avez constaté son absence. Il a indiqué avoir été indisponible à cause d'un problème de santé. Cependant, il est du devoir des journalistes de se rapprocher de lui afin qu'il vous le confirme. Et si vous pensez qu'il y a d'autres raisons, vous en discuterez avec lui-même», a estimé le ministre de la Communication. Précisant que l'essentiel de cet événement qui a vu la participation de plus de 1200 congressistes, ne pouvait se résumer à cette seule absence. Réagissant à la question de savoir si les valeurs de "dialogue, tolérance et paix" qui fondent le PDG, n'y étaient

plus de mise, suite à l'exclusion des députés Alexandre Barro Chambrier, Michel Menga M'Essone et Jonathan Ignoumba, Bilie-By-Nze a eu cette réponse : "Les vertus de dialogue, tolérance et paix sont toujours en vigueur au sein du parti au pouvoir. Mais, il y a également la discipline qui fait partie de ses statuts et règlement intérieur". Et de poursuivre : "Il vous souviendra que sous Omar Bongo déjà, l'existence des courants structurés au sein du parti était interdite. (...) La raison pour laquelle Jean-Boniface Assélé a été exclu de ce parti, est le fait d'avoir voulu structurer un courant, lequel est devenu un parti politique aujourd'hui. Et c'est Jacques Adiahenot, SG du PDG qui avait procédé à l'exclusion de M. Assélé. Donc l'exclusion des personnes qui violent les statuts n'est pas un élément nouveau. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait un dialogue au niveau du parti". Et le membre du bureau politique d'ajouter : "A propos de dialogue, le débat s'est posé, récemment, entre d'une part, l'existence du Mogabo et d'autre part les autres. Mais le Mogabo ne s'est jamais revendiqué comme un courant. C'est au contraire les autres qui se sont revendiqués publiquement comme tel. Une réunion du Comité permanent a prononcé l'interdiction des courants et demandé aux uns et aux autres de cesser leurs activités. Le Mogabo a arrêté et les autres ont conti-

nué. Après plusieurs mises en garde et plusieurs interpellations, le parti a pris une décision. Et vous constaterez que moins de 24 heures après la décision du parti, ces gens étaient tout à fait à l'aise avec les opposants d'hier. Ces personnes ont été exclues, elles n'ont plus le droit de s'exprimer au nom du parti." Bilie-By-Nze n'a pas éludé la question du respect ou non des procédures : "Le principe en démocratie, a-t-il dit, c'est d'accepter qu'une majorité s'exprime et qu'elle décide. Et pour le cas précis, toutes les étapes prévues par les statuts du parti ont été respectées, depuis la convocation du Comité permanent du bureau politique jusqu'à celle du bureau politique, ensuite la convocation des conseils provinciaux. Nous sommes d'ailleurs curieux de savoir que ceux qui prétendent avoir la majorité avec eux, ne se sont pas présentés aux conseils provinciaux pour en débattre. Ils ont au contraire fait le choix de la chaise vide".

Par rapport aux journaux qui parlent de scission au sein du PDG, le Porte-parole du gouvernement estime qu'"on ne peut pas parler de scission dans ce cas. Il s'agit des personnes qui ont été exclues. Elles ne sont pas les premières. On va rappeler qu'entre 1990 et 1993, les partis de l'opposition qui sont nés à l'issue de la Conférence nationale sont principalement l'œuvre des personnalités issues du PDG. Et je peux vous dire que nous avons connu des départs célèbres."

Et de conclure : "Vous parlez de ceux qui sont partis, oubliant que récemment, il y a près de 15 partis de l'opposition qui ont rejoint le PDG".



Photo : SM

Le porte-parole du gouvernement, lors de sa rencontre avec la presse avant-hier.

NOUVEAU

VITARA

TENDANCE, COMME VOUS !

à partir de 14 500 000 Fcfa TTC*
ou 400 000 Fcfa TTC/mois**

CFAO MOTORS GABON

CFAO Motors Libreville :
Tél: (+241) 05 18 25 85/87
B.P.: 2181 Libreville Z.I. Cloumi
E-mail : cfaomotorsgabon@cfao.com
Site Web : www.suzuki.cfaomotors-gabon.com

CFAO Motors Port Gentil :
Mobile : (+241) 05 61 01 32
Tél: (+241) 01 55 21 41/47
B.P.: 344 Port-Gentil

ALIOS
GARANTIE

*Offre valable du 14 Mars au 1^{er} Mai 2016 sur le nouveau Suzuki Vitara dans la limite des stocks disponibles. **Tarifs en vigueur. *** Possibilité de financement via ALIOS FINANCE GABON. Loyers TTC Hors assurance / Hors frais de dossier - Taux d'intérêt 14% fix sur 48 mois. Garantie 2 ans ou 50 000 kilomètres.